



Canada-China Society



加中協會

Why is China not at the Olympiques?



WORKING PRESS BOOK STORE
4414 Colony Ave.
Norfolk, Virginia 23508
(804) 423-2721

References

Embassy of the People's Republic of China, Bulletin No. 5, June 4, 1975.

Embassy of the People's Republic of China, Bulletin No. 6, June 8, 1975.

Gammon, Clive "Lord of the Games," **Sports Illustrated**, February 9, 1976.

Killanin and Rhoda, **The Olympic Games**, Collier Macmillan Canada, Don Mills, Ontario, 1975:

Allen, Neil "Melbourne 1956"

Berlioux, Monique "The History of the I.O.C."

Eyquem, Marie-Therese "The Background to the Olympics"

Rules of the I.O.C. (Appendix)

La Presse, 18 mai, 1975

La Presse, 24 mai, 1975

Le Devoir, 17 novembre 1973

Le Devoir, 12 février 1974

Le Devoir, 13 mai 1975

The Gazette, May 21, 1975

The Gazette, May 22, 1975

Exchange of letters by the Japan Olympic Committee (July 10, 1973) and the "Taiwan Olympic Committee" (August 14, 1973).

Interview conducted with the Olympic Games Organizing Committee (COJO) and Canadian Olympic Association officials.

Introduction

When the Olympic Games are held in Canada this July, athletes from the People's Republic of China will not be represented. In their place will be athletes from a single Chinese province: Taiwan.

The People's Republic of China is an important and integral member of the international community. This was acknowledged by the Government of Canada when it recognized the People's Republic of China as the sole legitimate representative of the Chinese people in October of 1970, and by the United Nations, in 1971, when it expelled Taiwan and restored the seat of China to the People's Republic. However, in the sphere of international sports, this issue remains unresolved where, twenty-seven years after the establishment of the People's Republic of China, athletes and spectators alike are deprived of the participation of one quarter of humanity in the international Olympic Games.

China and the Olympics

The modern Olympics date back to the Athens Games of 1896. China's participation did not begin, however, until 1922 when her first International Olympic Committee (I.O.C.) member was elected. China participated in the Olympics of the 1930's as well as the London Games of 1948. By that time Chinese representation had risen to three members, two being supporters of Chiang Kai-Shek (C.I. Wang and H.H. Kung) and one being a supporter of the popular forces (S.Y. Tung).

On October 1, 1949 the People's Republic of China was established as the sole legitimate government of China. Chiang Kai-shek fled to the island-province of Taiwan where his defeated army was installed, with U.S. military and economic support, under the name of the so-called "Republic of China." From February 1947 until June 1951, two years after the founding of the People's Republic of China, the International Olympic Committee (I.O.C.) continued to recognize the National Olympic Committee of China located in Nanking. In July of 1951 the I.O.C. under the influence of U.S. cold war politics simply declared the National Olympic Committee of China to have moved to the island of Taiwan. With this act the International Olympic Committee began its twenty-five year policy of political interference in China's internal affairs. The I.O.C. fully recognized that there was only one China but declared it to be on Taiwan.

Let us recall for a moment the history of Taiwan. In the year 607 the Sui Dynasty sent an official to administer the island, followed three centuries later by the arrival of the first group of Chinese settlers. In the middle of the 14th Century the Yuan Dynasty administered Taiwan as part of Fukien Province. Taiwan was raised to the status of a prefecture in 1684. Two centuries later in 1885 Taiwan became a province of China. As the result of the Sino-Japanese war in 1895 Taiwan was ceded to Japan. During the Second World War Allied conferences held at both Cairo and Potsdam stated that "all territories Japan had stolen from the Chinese, such as Manchuria, Formosa(1) and the Pescadores, shall be restored" to the Chinese government. Japan's acceptance of the terms of the Potsdam Declaration and subsequent

surrender on September 2, 1945 brought the issue to a close. The government of China then appointed a chairman to the Taiwan provincial government and Chinese nationality was again conferred on residents of Taiwan. The civil war in China concluded on October 1st, 1949 with the establishment of the People's Republic of China as the sole legitimate government of all the Chinese people. It has only been due to the continued intervention in internal Chinese affairs by successive U.S. administrations which has prevented the province of Taiwan from rejoining China.

In 1952 the People's Republic of China sent a team of forty athletes representing all of China to the XV Olympiad in Helsinki. **Two years later, in 1954, the annual meeting of the I.O.C. held in Athens recognized by a vote of twenty-three to twenty-one the All China Sports Federation of the People's Republic of China as the sole representative of China.** The issue seemed to be settled, when Avery Brundage, the American President of the I.O.C., unilaterally declared: "The I.O.C. also recognizes Taiwan." (2) At the 52nd Session of the I.O.C. (Melbourne 1956) and the 53rd Session (Sofia 1957), China protested what was clearly an act of political interference. By 1958 China had no choice but to withdraw from the Olympic Movement given the attitude of the I.O.C. and S.Y. Tung, the Chinese representative resigned from the International Olympic Committee. As early as the Melbourne Games of 1956 China had stated: "The Chinese Olympic Committee...solemnly declares that the Chinese people and the Chinese athletes cannot tolerate this scheme of artificially splitting China."

A new phase appeared to be on the horizon when in May of 1959 the I.O.C. declared that the "Republic of China" could no longer claim to be the Chinese Olympic Committee: "In view of the fact that it does not administer sport in China." Although it seemed that this was a positive step, it simply left the door open for "Republic of China" to change the name of its "China Olympic Committee" to that of the defunct "Republic of China." (3)

During the 1960 Games in Rome, the I.O.C. obliged the "Republic of China" team to march under the banner of Formosa (the Dutch name for Taiwan). The I.O.C. thus moved from a policy of recognizing two Olympic Committees each claiming to represent the same China (a "2 China policy") to further political interference by attempting to detach Taiwan from China and recognize it as a separate country ("1 China, 1 Taiwan" formula). (4) However, the "Republic of China" protested, insisting that Formosa (Taiwan) was only a province of China. By 1964 they were permitted once more to use the name "Republic of China" for the Tokyo Games. At Mexico City in 1968 and at Munich in 1972 they were again permitted to use the designation China.

It should be noted that the I.O.C. was **not** unanimous in excluding the People's Republic of China. In 1967 a number of members of the International Olympic movement made approaches to the People's Republic with a view to reversing this policy. Brundage, learning of these attempts, deliberately pursued a policy to ensure their ultimate failure. In 1970 at the Amsterdam Annual Meeting of the I.O.C. Brundage proposed to the I.O.C. Executive Board that it recommend to the General Assembly the election of Henry Hsu of the "Republic of China" as the representative of China. The Executive

Board overwhelmingly rejected this proposal. Notwithstanding this rebuff, Brundage reported to the full I.O.C. General Assembly that "the Executive Board has looked at new members and recommends the following for election: ...Mr. Henry Hsu... Any objections? All in favor..." And so on the basis of a lie, Henry Hsu was elected as the representative of China to the I.O.C.

During the summer of 1973 the "Republic of China" attempted a new subterfuge by designating themselves as an "Area" according to Section III, Article 24, paragraph A of the Rules of the I.O.C. They argued that the "Republic of China Olympic Committee" represents athletes in the "area" of Taiwan. In fact "Area Representation" is only possible according to I.O.C. rules when the mother country recognizes that an "area" can represent itself in sports. There is only one China, and that is the People's Republic of China. And it certainly did not extend such a recognition!

For the Melbourne Games of 1956, the People's Republic invited athletes from the province of Taiwan to compete for places on a national team. Full guarantees for free passage, travel visas and unrestricted movement in and out of the country was extended. The invitation was rejected by the Chiang Kai-shek regime. At China's National Games held in Peking in 1959, 1965 and 1975 athletes from Taiwan Province were again officially invited to participate. And at the Asian Games in Iran, in 1974 the team from the People's Republic of China did include natives of Taiwan province.

During the early part of 1975, the I.O.C. received requests to restore the People's Republic of China's rightful place in the Olympic Movement from Algeria, Iran, Romania, Tanzania, Senegal, Albania, Democratic People's Republic Korea, Pakistan, Japan, Kuwait, the Supreme Council of Sports in Africa and the Asian Games Federation. On April 9, 1975 at the request of the I.O.C., the All China Sports Federation again submitted an application. The sole stipulation was that the I.O.C. cease its long standing political interference in Chinese internal affairs and thus withdraw recognition from Taiwan. At a joint meeting of the Executive Committee of the I.O.C. and the National Olympic Committees held in Rome from May 16-18, 1975, Iran, Albania, Iraq, Morocco, Ethiopia, Somalia, Zambia, Yugoslavia, Japan and eight other countries urged the Olympic Movement to accept China's application. In late May, the I.O.C. Executive Board met in Lausanne. An all day debate ensued on China's application and her participation at the Montreal Games in July. I.O.C. rules stipulate that a country is eligible for membership if they have been admitted to five recognized international sports federations. By 1974, China had been admitted to nine such federations. The I.O.C. failed to act on the application claiming that China was introducing politics which were to have no place in the Olympic Movement. What the I.O.C. has consistently refused to admit however, is that its refusal to recognize the People's Republic of China as the sole legitimate government of China and its attempts to detach the province of Taiwan from China are themselves political acts.(5)

During the debate the United States continued its policy of excluding China. The representative of the U.S.S.R., Vitaly Smirnov, absented himself from the session. When asked by one journalist how the meeting was proceeding, he responded: "How the hell do I

know what they are doing? I'm not in there." He then left for the airport. Bulgaria, echoing the real Soviet policy, opposed China's application. This attitude should not be surprising in light of the fact that since 1960 the Soviet Union joined the handful of voices hostile to the People's Republic of China.(6) On June 3, 1975 a spokesman for the All China Sports Federation reiterated: "It is universally known that there is only one China in the world, namely, the People's Republic of China. Taiwan is a province of China and an inalienable part of Chinese territory."

Canada, COJO and the People's Republic of China

What has been the attitude of Canada as the host country for the Montreal Games?

The record is a mixed one.

In 1969 during negotiations with the People's Republic prior to the establishment of formal diplomatic ties Mitchell Sharp, then the Secretary of State for External Affairs declared: We are not promoting either a "two China" or a "one China-one Taiwan" policy. Our policy is to recognize one government of China." On October 13, 1970 the Government of Canada courageously recognized the People's Republic of China as the sole legitimate government of China. Since that time a "Republic of China" passport has been unacceptable as an entry document into Canada.

However in 1974, the manager for the team from the "Republic of China" came to Montreal to attend the World Bicycle Championships. And in the spring of 1976 the President of the "Republic of China Olympic Committee," C.N. Shen, came to Montreal personally to pick up Olympic Identity Cards for their team. If these men were admitted on "Republic of China" passports this was clearly illegal.

On May 28, 1976, the Canadian government restated its official position to the I.O.C., that it would not recognize Taiwan athletes as representatives of China. The I.O.C. has replied with strong accusations that the Canadian government is trying to bring politics into international sport. But it should be clear by now that the I.O.C.'s choice to ignore the reality that the international community has long come to accept, that the PRC alone represents the Chinese people, is clearly a political decision.

By claiming that the name, flag and national anthems of participant countries are not political, the I.O.C. is flying in the face of all international practice. If the I.O.C. cannot establish a rational and politically acceptable basis for its decisions and if it cannot begin to respect the opinions of the international community, then its credibility as a truly international sports governing body must be called into question.

We strongly support the Canadian government's refusal to allow Taiwan athletes to claim representation for the "Republic of China." There are indications however that the Canadian government is willing to "compromise" by allowing them to change their official name from China to Taiwan. By officially recognizing the PRC, the Canadian government accepted that there is only one government for all of China. Any attempt to grant separate status to the province of Taiwan, under any name, is in direct contradiction to this position. We call on the Canadian government to stand firm in its refusal to

allow **any** representation from the so-called "Republic of China" in the Montreal Games.

Unfortunately the attitude of C.O.J.O. officials is extremely sympathetic to Henry Hsu and the "Republic of China circle." Moreover, discussions with the Canadian Olympic Association show that if a decision were to be taken today on the People's Republic of China's application to rejoin the Olympic Movement, the Canadian Olympic Association would vote to effectively maintain her exclusion.

It is worthy of note that in the summer of 1975 Canadian swimmers courageously chose to go to China with the full knowledge that such a decision would result in their exclusion from competition in the Montreal Olympics.(6)

Moreover there are growing signs that reasonable athletes and members within both the Canadian Olympic Association and the International Olympic Committee will not tolerate for much longer China's exclusion from the Olympic Movement.

It is truly ironic that one of the few countries in the world which has adopted the true spirit of sportsmanship, "Friendship First — Competition Second" will be absent from the XXI Olympiad. This will not only be a great loss to the athletes participating at the Montreal Games and the people of Canada but as well to all peoples throughout the world.

There is only one country which has the right to be called China and that is the People's Republic of China. She is the sole representative of all the Chinese people. No outside interference can deny historical fact; Taiwan is a province of China.

We deplore the continued exclusion of China from the International Olympic Committee and we condemn all attempts from any quarter to perpetuate this injustice.

We call upon the people of Canada, sports federations throughout the country, the National Olympic Committee and the Canadian government to support the just stand of the People's Republic of China so that she may resume her rightful place in the Olympic community.

Canada-China Society
C.P. 872
Station A
Montreal, Canada

Les Amitiés Québec-Chine
C.P. 24
Station D
Montréal, Canada

(1) Formosa is the Dutch name for Taiwan; Holland had occupied the island during the 16 & 17th centuries.

(2) It should be noted that Taiwan has never been voted into the Olympic Movement.

(3) The Republic of China became the name of the country after the Manchu Dynasty was overthrown in 1911. It included all the provinces of the Ching Dynasty, of which Taiwan was one. The Republic of China endured until October 1, 1949 when it was succeeded by the People's Republic of China. The People's Republic in turn inherited all the territories of the former government, including, needless to say, the province of Taiwan.

(4) In 1949 with the establishment of the People's Republic of China, the Chiang Kai-shek regime fled to the island of Taiwan. The U.S. government refused to admit the legitimacy of the People's Republic and immediately sought to create the myth of two contending administrations for the single territory of China. This tactic became known as the "two China" policy. When this plan failed, American strategists shifted to the "one China, one Taiwan" policy — a crude attempt to detach the island-province of Taiwan from China and establish it as an "independent country," needless to say under U.S. control.

(5) In fact the I.O.C. is acting in even a more backward manner than the United Nations organization which, after a quarter century of similar manoeuvres, finally recognized on October 25, 1971, that there was only one China in the world, namely, the People's Republic of China.

(6) At the World University Games held in Moscow in 1974, the USSR admitted athletes from the "Republic of China."

(7) In order for swimmers to be eligible for Olympic competition they must be members of the National Swimming Federation recognized by the International Swimming Federation. If a swimmer competes against athletes from a country not recognized by the International Federation they are penalized. As the People's Republic of China was not a member of the International Swimming Federation, all members of the Canadian team who competed in China were suspended for two years. This suspension overlaps the Montreal Olympics which in effect excluded them from participation.



Société Canada-Chine

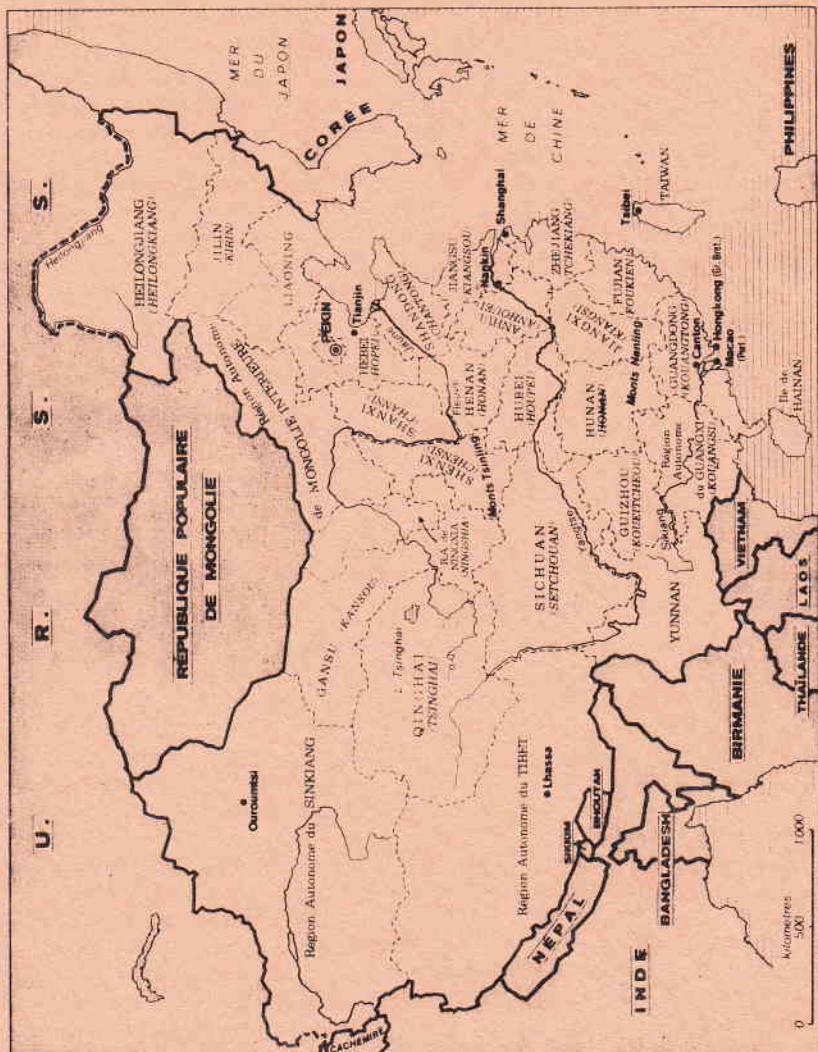


加中協會

Pourquoi la Chine n'est pas aux Olympiques ?



Amitiés Québec-Chine



Introduction

Lors de la tenue des jeux Olympiques en juillet, les athlètes de la République populaire de Chine ne seraient pas représentés. Ce sont des athlètes d'une simple province, Taiwan, qui prendrait leur place.

La République populaire de Chine est un membre important et à part entière de la communauté internationale. Ceci fut reconnu par le gouvernement canadien lorsqu'il reconnut la République populaire de Chine en 1970 comme étant l'unique représentante légitime du peuple chinois ainsi que par l'Organisation des Nations Unies (O.N.U.), en 1971, lorsque cette dernière expulsa Taiwan et restitua le siège de la Chine à la République populaire de Chine. Cependant dans le monde des sports internationaux cette situation demeure irrésolue car, 27 ans après la création de la République populaire de Chine, des athlètes de monde ainsi que les spectateurs sont privés de la participation du quart de l'humanité aux jeux Olympiques. s

La Chine et les Olympiques

Les Olympiques modernes datent des jeux d'Athènes, en 1896. Cependant, la participation de la Chine ne commença qu'en 1922 lorsque son premier membre au Comité International olympique (C.I.O.) fut nommé. La Chine prit part aux Olympiques dans les années trente ainsi qu'aux jeux de Londres, en 1948. Pendant ce temps, la représentation chinoise était passée à trois membres: deux étant des partisans de Chiang Kai-shek (C.I. Wang et H.H. Kung) et un autre étant un partisan des forces populaires (S.Y. Tung).

Le premier octobre 1949 la République populaire de Chine fut établi comme l'unique gouvernement légitime de la Chine. Chiang Kai-shek a prit fuite pour Taiwan où son armée battue était installée sous le nom de la soi-disant "République de Chine" grâce au soutien militaire et économique américain. De février 1947 à juin 1951, deux ans après la création de la République populaire de Chine, le Comité International olympique (C.I.O.) continua de reconnaître le Comité national olympique de Chine situé à Nanking, R.P.C. En juillet 1951, le Comité International olympique (C.I.O.), sous l'influence de la politique de guerre froide des Etats-Unis, déclara arbitrairement que le Comité national olympique de Chine était transféré sur l'île de Taiwan.

Par cet événement le Comité International olympique (C.I.O.) inaugura sa politique d'ingérence dans les affaires internes de la Chine; cette période s'échelonna sur 25 années. Le Comité International olympique (C.I.O.) reconnaissait parfaitement qu'il n'y ait qu'une Chine mais il proclamait que c'était Taiwan.

Pour mieux comprendre cette situation rappelons-nous, quelques instants, l'histoire de Taiwan. En 617, la dynastie des Sui envoya un fonctionnaire pour administrer l'île; suivi trois siècles plus tard, par l'arrivée du premier groupe d'habitants chinois. Au milieu du 14^{ème} siècle, la dynastie des Yuan administra Taiwan comme faisant partie de la province de Fukien. Taiwan fut élève au statut de prefecture au 18^{ème} siècle. Deux siècles plus tard, en 1885, Taiwan devint une province de Chine. En 1895, suite à la guerre sino-japonaise, Taiwan fut cédé au Japon. Durant la Deuxième guerre mondiale, les entretiens alliés, tenus au Caire et à Potsdam, affirmèrent que "tous

les territoires-que le Japon avait volés aux Chinois tels que la Manchourie, Formose et Pescadores, devront être restitués" au gouvernement chinois.(1) L'approbation du Japon sur les termes de la Déclaration de Potsdam et la cession des territoires qui s'ensuivit le 2 septembre 1945, terminerent la discussion. Par la suite, le gouvernement chinois désigna un représentant au gouvernement provincial de Taiwan et la nationalité chinoise fut de nouveau conférée aux résidents de Taiwan. La guerre civile chinoise se termina le premier octobre 1949 avec l'établissement de la République populaire de Chine comme l'unique gouvernement légitime. Ce qui a empêché la province de Taiwan de se joindre à la Chine est l'ingérence constante dans les affaires intérieures chinoises des administrations successives américaines.

En 1952, la République populaire de Chine envoya une équipe composée de 40 athlètes représentant toute la Chine au quinzième olympiades, à Helsinki. **Deux ans plus tard, en 1953, la réunion annuelle du Comité international olympique [C.I.O.] tenue à Athènes reconnut, par un vote de 23 à 21, la Fédération des sports de toute la Chine de la République populaire de Chine comme l'unique représentante de la Chine.** La question semblait être réglée: c'est alors qu'Avery Brundage, le président américain du Comité international olympique (C.I.O.) déclara arbitrairement: "Le Comité international olympique reconnaît aussi le Taiwan."(2) A la 52ième session du C.I.O. (Melbourne, 1956) et à la 53ième session (Sofia, 1957), la Chine protesta contre ce qui était clairement une action d'ingérence politique. Vers 1958, la Chine n'avait plus que le choix de se retirer du mouvement olympique, étant donné l'attitude du C.I.O. Ainsi S.Y. Tung, le représentant chinois, démissionna du C.I.O. Dès les jeux de Melbourne en 1956, la Chine avait déclaré: "Le Comité olympique chinois...proclame solennellement que le peuple chinois et les athlètes chinois ne peuvent pas tolérer cet arrangement qui consiste à diviser la Chine d'une façon artificielle."

Un nouvel aspect sembla se dessiner à l'horizon lorsque en mai 1959, le C.I.O. déclara que la "République de Chine" ne pourrait plus revendiquer d'être le représentant du Comité olympique chinois "en considération du fait qu'il ne régit pas les sports en Chine." Bien que cela sembla être un pas positif, cela laissa, cependant la porte ouverte à la "République de Chine" pour simplement changer le nom de son Comité: le nom passa du "Comité olympique de Chine" au celui de la défunte "République de Chine."(3)

Durant les jeux de Rome en 1960 le C.I.O. oblige l'équipe de la "République de Chine" de marcher sous la bannière de Formose. Ainsi, le C.I.O. avait délaissé sa politique de reconnaître deux comités olympiques, chacun se réclamant de représenter la même Chine ("la politique de 2 Chines"), pour favoriser d'avantage son ingérence politique en tenant de détacher la province de Taiwan de la Chine et de la reconnaître comme un pays indépendant (la formule d'une Chine, d'un Taiwan).(4)

Cependant la "République de Chine" a marché sous protestation en insistant que Formose (le Taiwan) n'était qu'une seule province de la Chine. En 1964, elle eut la permission d'utiliser le nom de "République de Chine" pour les jeux de Tokyo. A Mexico, en 1968 et à Munich en 1972, l'équipe eut encore le droit d'utiliser l'appellation de la Chine.

Il serait bon de spécifier que le C.I.O. n'était pas unanime sur la question de l'exclusion de la République populaire de Chine. En 1967, un certain nombre de membres du mouvement international olympique fit des approches à la République populaire dans le but de renverser cette décision. Avery Brundage, ayant eu écho de ces tentatives poursuivit délibérément une action pour assurer la faillite finale de ce projet.

En 1970, à la réunion annuelle à Amsterdam du C.I.O.* Brundage proposa au Conseil exécutif du C.I.O. de recommander à l'assemblée générale l'élection de Henry Hsu de la "République de Chine" pour représenter la Chine. Le Conseil exécutif rejeta par une majorité écrasante cette proposition. En dépit de cet échec, Brundage se présenta devant l'Assemblée générale du C.I.O. et dit que "le Conseil exécutif avait envisagé de recruter de nouveaux membres et recommandé le suivant pour son élection... M. Henry Hsu... Aucune objection? ... Tous en faveur..." Et le tout basé sur un mensonge, Henry Hsu fut nommé comme représentant de la Chine au C.I.O.!

Pendant l'été 1973 la "République de Chine" tenta un nouveau subterfuge en se personifiant eux-mêmes comme un "territoire" selon la section III, article 24, paragraphe A des Règles du C.I.O. Ils prétendirent que le "Comité olympique de la République de Chine" représentait les athlètes du "territoire" de Taiwan. En fait, la "représentation par territoire" n'est uniquement possible selon les règles du C.I.O. que lorsque la mère-patrie reconnaît qu'un "territoire" peut se représenter lui-même dans les sports. Il n'y a seulement qu'une Chine et c'est la République populaire de Chine. Et ceci n'autorisa sûrement pas cette reconnaissance!

Pour les jeux de Melbourne en 1956, la République populaire de Chine invita les athlètes de la province de Taiwan de concourir pour obtenir des places dans l'équipe nationale. Toutes garanties pour le passage gratuit de la traversée, les visas de voyage et le déplacement à l'intérieur et à l'extérieur du pays furent émises sans restriction. L'invitation fut rejetée par le régime de Chiang Kai-shek. Aux jeux nationaux de Chine tenus à Pékin en 1959, 1965 et 1975, les athlètes de la province de Taiwan furent officiellement invités à participer. Et aux Jeux Asiatiques tenus en Iran en 1974, l'équipe de la République populaire de Chine comptait des natifs de Taiwan.

Durant le début de l'année 1975, le C.I.O. recut des demandes pour rétablir le droit de la République populaire de Chine d'occuper la place qui lui était due dans le mouvement olympique. Des pétitions venaient de l'Algérie, de l'Iran, de la Roumanie, de la Tanzanie, du Sénégal, de l'Albanie, de la République populaire démocratique de Corée, du Pakistan, du Japon, du Koweït, du Conseil suprême des sports d'Afrique et de la Fédération des Jeux asiatiques. Le 9 avril 1975, à la demande du C.I.O., la Fédération des sports de toute la Chine soumit à nouveau une demande. L'unique stipulation fut que le C.I.O. cesse son ingérence politique de longue date dans les affaires intérieures chinoises et de cette manière de retirer la reconnaissance à Taiwan. A une réunion conjointe entre le Comité exécutif du C.I.O. et des Comités nationaux olympiques, tenue à Rome du 16-18 mai, 1975, l'Iran, l'Albanie, le Maroc, l'Ethiopie, la Somalie, le Zambie, la Yougoslavie, le Japon et huit (8) autres pays pressèrent le mouvement olympique d'accepter la demande de la Chine. A la fin de mai, le Conseil exécutif du C.I.O. se réunit à

Lausanné. Durant toute une journée, le débat porta sur la demande de la Chine et sur sa participation aux jeux de Montréal en juillet 1976. Les règles du C.I.O. stipulèrent qu'un pays était éligible comme membre de l'organisation s'il avait été admis à cinq (5) fédérations de sports internationaux reconnus. En 1974 la Chine avait été admis à neuf (9) fédérations semblables. Le C.I.O. a échoué d'agir devant la demande, en proclamant que la Chine voulait introduire la politique et que cette dernière n'avait pas sa place dans le mouvement olympique. Ce que le C.I.O. a conséquemment refusé d'admettre, du reste, est que son refus de reconnaître la République populaire de Chine comme l'unique gouvernement légitime de Chine et ses dernières tentatives d'isoler la province de Taiwan de la Chine sont eux-mêmes des actes politiques.(4)

Durant le débat les Etats-Unis, continuèrent leur politique d'exclure la Chine et le représentant de l'U.R.S.S., Vitaly Smirnov, s'absenta de la séance. Lorsqu'un journaliste lui demanda comment la réunion se déroulait, il répondit: "Comment voulez-vous que je sache ce qu'ils font? Je ne suis pas là!" Il partit ensuite vers l'aéroport. La Bulgarie, suivant la trace de la véritable politique soviétique s'opposa à la demande de la Chine. Cette attitude ne devrait pas paraître surprenante au point de vue des faits cars depuis 1960, l'Union soviétique a rejoint la poignée de voix hostiles à la République populaire de Chine. Le 3 juin 1975, un porte-parole de la Fédération des sports de toute la Chine réitéra: "Il est universellement connu qu'il n'y a qu'une Chine dans le monde, à savoir, la République populaire de Chine. Taiwan est une province de la Chine et une partie inséparable du territoire chinois."

Le Canada, le C.O.J.O. et la République populaire de Chine

Quelle a été l'attitude du Canada en tant que pays-hôte des jeux de Montréal?

Leurs archives ne sont pas toute à fait logique.

En 1969, pendant les négociations avec la République populaire de Chine, juste avant l'établissement de liens diplomatiques, Mitchel Sharp, alors le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures déclara: "Nous ne favorisons ni un système des "deux Chines," ni une politique "d'une Chine, un Taiwan." Notre ligne de conduite est de reconnaître un gouvernement de la Chine." Le 13 octobre 1970, le gouvernement du Canada reconnut la République populaire de Chine comme l'unique gouvernement légitime de Chine. Depuis ce temps, un passport de la "République de Chine" n'est plus accepté comme un papier officiel permettant l'entrée au Canada.

Cependant, en 1974, un gérant de l'équipe de cyclistes de la "République de Chine" est venu à Montréal pour participer aux Championats du monde du bicycle. Et au printemps de 1976, le président du "Comité olympique de la République de Chine" est venu à Montréal personnellement, pour prendre possession es Cartes d'identité olympiques pour leur équipe. Si ces hommes sont venus avec des passports de la "République de Chine," c'était tout à fait illégal.

Le 28 mai 1976, le gouvernement du Canada réitéra sa position officielle au C.I.O. c'est-à-dire qu'il refusera aux athlètes de Taiwan de venir comme les représentants de la Chine. Le C.I.O. a repliqué

avec des fortes accusations que le gouvernement canadien essay d'amener la politique dans le sport international. Mais il doit être clair maintenant que la décision du C.I.O. d'ignorer la réalité bien accepté par la communauté internationale (que seul la République populaire de Chine est capable de représenter le peuple chinois) est elle-même une décision politique. En réclamant que le nom, le drapeau et l'hymne national ne sont pas d'ordre politique, le C.I.O. saute dans la face de toute pratique internationale. Si le C.I.O. n'est pas capable d'établir une base rationnelle et politiquement acceptable pour ses décisions et si il ne peut pas commencer de respecter les opinions de la communauté internationale, donc sa crédibilité en tant qu'une organisation sportive véritablement internationale doit être mise en question.

Nous appuyons fermement le refus du gouvernement canadien de permettre des athlètes de la "République de Chine" de représenter la Chine. Il y a des indications, cependant, que le gouvernement du Canada sera prêt à faire un compromis, en les permettant de changer leur nom de la "République de Chine" à cel de Taiwan. En octobre 1970 le Canada a reconnu qu'il n'y a qu'un gouvernement pour toute la Chine. Toute tentative d'accorder un statu séparé à la province de Taiwan, sous n'importe quel nom, sera en contradiction directe avec cette position. Nous demandon au gouvernement canadien de rester ferme dans son refus de permettre toute représentation de la soi-disant "République de Chine" dans les jeux de Montréal.

Malheureusement, l'attitude des dirigeants du C.O.J.O. est extrêmement sympathique à Henry Hsu et au "cercle de la République de Chine." De plus des discussions avec l'Association olympique canadienne montre que si une décision aurait être prise aujourd'hui au sujet de la demande de la République populaire de Chine pour rejoindre le mouvement olympique, l'Association olympique canadienne voterait effectivement pour maintenir son exclusion.

Il est digne de remarquer que durant l'été 1975 des nageurs Canadiens choisirent courageusement d'aller en Chine sans ignorer qu'une telle décision entrainerent leur exclusion des compétitions des Olympiques de Montréal.

De plus, il y a des signes de plus en plus évidents que les athlètes et les membres responsables de l'Association olympique canadien ne tolérons plus longtemps l'exclusion de la Chine du mouvement olympique.

Conclusion

Il est vraiment dérisoire qu'un des seuls pays au monde qui a adopté le vrai esprit sportif, "l'amitié en premier, la compétition en deuxième," sera absent de la XXIIème Olympiade. Ce ne sera pas seulement une grande perte pour les jeux de Montréal et le peuple canadien mais également pour tous les peuples à travers le monde.

Il n'y a seulement qu'un pays qui a le droit d'être appelé "Chine," et c'est la République populaire de Chine: elle est l'unique représentante du peuple chinois. Aucune intervention extérieure ne peut reviser les faits historiques: Taiwan est une province de Chine.

Nous déplorons, l'exclusion continue de la Chine du Comité olympique international, et nous blâmons toutes tentatives de quelque organisation que ce soit de perpétuer cette injustice.

Nous en appelons au peuple canadien, aux fédérations sportives à travers le pays, au Comité olympique national du Canada et au gouvernement canadien de soutenir la juste position de la République populaire de Chine pour qu'elle puisse reprendre sa place légitime dans la communauté olympique.

Les Amitiés Québec-Chine
C.P. 24
Station D
Montréal, Canada

La Société Canada-Chine
C.P. 872
Station A
Montréal, Canada

-
- (1) Formose est le nom hollandais pour Taiwan. La Hollande occupa l'île de Taiwan durant le 16ième et 17ième siècles.
 - (2) Il est important de remarquer que le "Taiwan" ne fut jamais voté comme membre du C.I.O.
 - (3) La République de Chine fut le nom donné au pays après la chute de la dynastie Manchu en 1911. Cela comprenait toutes les provinces de la dynastie Ching et Taiwan était l'une d'entre elles. La République de Chine subsista jusqu'au 1er octobre 1949 lorsque la République populaire de Chine a été établi. En retour, la République populaire hérita de tous les territoires de l'ancien gouvernement, comprenant évidemment, la province de Taiwan.
 - (4) En 1949, avec l'établissement de la République populaire de Chine, le régime de Chiang Kai-shek s'envola vers l'île de Taiwan. Le gouvernement américain refusa de reconnaître la légitimité de la République populaire et a cherché à créer le mythe de deux administrations opposées pour le même territoire chinois. Ce stratagème se fit connaître sous l'appelation de la politique des "deux Chine." Lorsque ce plan échoua, les stratégestes changèrent pour la politique "d'une Chine, d'en Taiwan"; une froide tentative pour isoler l'île-province de Taiwan de la Chine et l'instaurer comme un "pays indépendant," sous contrôle américain.
 - (5) En fait, le C.I.O. agit d'une façon encore plus arriérée que l'O.N.U., qui, après un quart de siècle de manoeuvres semblables, a finalement reconnu le 25 octobre 1971, qu'il n'y avait seulement qu'une Chine dans le monde appelée la République populaire de Chine.
 - (6) Aux Jeux mondiaux universitaires à Moscou, l'U.R.S.S. a admis les athlètes de la "République de Chine."
 - (7) Pour que les nageurs soient éligibles aux compétitions olympiques, ils doivent être membres de la Fédération nationale de natation reconnue par la Fédération internationale de natation. Si un nageur entre en compétition avec les athlètes d'un pays non reconnu par la Fédération internationale de natation, ils sont pénalisés. Comme la République populaire de Chine n'était pas un membre de la Fédération internationale de natation, tous les membres de l'équipe canadienne qui entrèrent en compétition contre la Chine furent suspendus pour deux ans. Cette suspension est valable pour les Olympiques de Montréal qui, en effet, les exclut de la participation.